

2BF
Société par actions simplifiée
au capital de 62 020 000 euros
Siège social : Chez Groupe Alvarez Route de l'Aviation,
64000 PAU
952 713 444 RCS PAU

<p>RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024</p>
--

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

S'agissant du premier exercice social de la Société qui a débuté le 15 mai 2023, la durée de l'exercice comptable est exceptionnellement de 20 mois.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus aux statuts.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des Commissaires aux comptes.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

* Nous vous rappelons que la société a été constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Anthony ROUY, notaire à PAU, le 15 mai 2023.

Monsieur Bruno ALVAREZ a fait apport à la société :

- De la pleine propriété de 2 actions de la société AB LOCATION
- De la pleine propriété de 2 actions et de l'usufruit de 86 actions de la société GROUPE ALVAREZ
- De la pleine propriété de 50 actions et de la nue-propriété de 552 actions de la société BFD
- De la pleine propriété de 1 action de la société SOCIETE ANONYME DES ANCIENS ETABLISSEMENTS LABESQUE ET COMPAGNIE
- De la pleine propriété de 2 actions de la société LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS
- De la pleine propriété de 60 actions de la société SOCIETE NOUVELLE PYRENEES DIESEL
- De la pleine propriété de 2 actions de la société SUCCESSEUR DU GARAGE ARMAGNACAIS A.DUCOS.
- De la pleine propriété de 2 actions de la société GARAGE MONPEYSSEN
- De la pleine propriété de 10 actions de la société STE NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE

* La société AB LOCATION dont nous détenons 80,66% de son capital social de façon directe et indirecte a réalisé un chiffre d'affaires de 16 103 647,21 euros et un bénéfice de 2 111 172,52 euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024.

La société GROUPE ALVAREZ dont nous détenons 83,99% de son capital social de façon directe et indirecte a réalisé un chiffre d'affaires de 1 746 976,31 euros et un bénéfice de 3 220 711,19 euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024.

BA

La société BFD dont nous détenons 85,15% de son capital social a réalisé un chiffre d'affaires de 87 780,00 euros et un bénéfice de 2 346 023,73 euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024.

La société SOCIETE ANONYME DES ANCIENS ETABLISSEMENTS LABESQUE ET COMPAGNIE dont nous détenons 20,93% de son capital social de façon directe et indirecte a réalisé un chiffre d'affaires de 165 193,24 euros et un bénéfice de 29 401,85 euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

La société LABESQUE VEHICULES INDUSTRIELS dont nous détenons 83,95% de son capital social de façon directe et indirecte a réalisé un chiffre d'affaires de 17 059 754,96 euros et un bénéfice de 466 555,08 euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

La société SOCIETE NOUVELLE PYRENEES DIESEL dont nous détenons 80,16% de son capital social de façon directe et indirecte a réalisé un chiffre d'affaires de 6 484 425,00 euros et un bénéfice de 276 537,86 euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

La société SUCCESSEUR DU GARAGE ARMAGNACAIS A.DUCOS dont nous détenons 79,74% de son capital social de façon directe et indirecte a réalisé un chiffre d'affaires de 6 209 260,56 euros et un bénéfice de 275 294,07 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La société GARAGE MONPEYSSSEN dont nous détenons 79,81% de son capital social de façon directe et indirecte a réalisé un chiffre d'affaires de 13 614 895,02 euros et un bénéfice de 532 055,17 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La société STE NOUVELLE CARROSSERIE LAHITTE dont nous détenons 83,55% de son capital social de façon directe et indirecte a réalisé un chiffre d'affaires de 6 293 059,52 euros et un bénéfice de 288 467,04 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

* Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2024, ont été nommées, dans le cadre d'un audit classique, :

- La société BOURDALE DUFAU AUDIT ET CONSEILS sise à PAU (64000) Villa Edouard VII – 22 avenue Edouard VII

- La société GROUPE SULLY sise à SERRES-CASTET (64121) Aéroport Pau Pyrénées- 19 rue d'Ayous

en qualité de commissaires aux comptes titulaires, à compter de même jour.

La durée de leur mission est de six exercices.

* Nous vous informons que le conflit Russo-Ukrainien a les conséquences suivantes sur notre activité et notre situation financière : l'activité de notre société a été plutôt ralentie par la crise de confiance française, ayant eu un effet négatif sur les investissements.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

* Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2025, il a été décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 31/03 de chaque année, à compter de ce même jour.

L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de trois (3) mois allant du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31/03/2025.

* Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 février 2025, il a été décidé, suite à l'erreur contenue dans le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en

date du 20 janvier 2025, que l'exercice en cours aura une durée exceptionnelle de quinze (15) mois allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2026.

* Aux termes d'une ordonnance en date du 3 avril 2025, le Tribunal de Commerce de PAU, a accordé un délai supplémentaire soit jusqu'au 30 novembre 2025, pour qu'il soit procédé à la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelés à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les modèles économiques des distributeurs automobiles et plus particulièrement dans le poids lourd, avec la montée en puissance de nouvelles énergies, nous laissent imaginer un changement progressif de business model, ayant pour conséquence de faire baisser à terme nos volumes et marges après-ventes et d'augmenter fortement les besoins en fonds de roulement.

Il convient de rester très prudent compte tenu du contexte économique et politique mondial.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'activité des filiales et des sociétés dans lesquelles la société a une participation a été présentée dans le cadre de l'exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

SOCIETES CONTROLEES

La Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

- AB LOCATION
- SNPD
- GROUPE ALVAREZ
- AB LOCATION BORDEAUX
- AB LOCATION TOULOUSE
- AQUITAINE TRUCKS
- AQUITAINE TRUCKS RIVE DROITE
- AQUITAINE TRUCKS RIVE GAUCHE
- CAPISA
- CAPISA ALQUILER
- CAROL ET FILS
- CASTAING
- CIA CAPISA INMOBILIARIA
- SCI COMMARIEU
- COTE SUD LOCATION
- ETS DARRIGRAND
- DIESEL VI
- GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS
- JFD ATLANTIQUE
- LABESQUE VI

500

- CARROSSERIE LAHITTE
- MONT DE MARSAN VI
- GARAGE MONPEYSSSEN
- MPVI
- MPVI NORD
- MPVI SUD
- AG FI
- CEVENNES POIDS LOURDS SASE
- GARAGE DEPETRI
- SCI EVA
- SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS ALAIN MANJARRES
- MG LOC
- NIMES VI
- BFD

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Nous vous informons que nous ne sommes pas en mesure de vous indiquer la décomposition, conformément aux modèles figurant en annexe de l'article A 441-2 du Code de commerce, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Chiffre d'affaires

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, nous vous informons que l'exercice écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires HT de 76 200,00 euros.

Le chiffre d'affaires est constitué exclusivement de rémunération de présidence de la société 2BF dans les sociétés COTE SUD LOCATION, DIESEL VEHICULES INDUSTRIELS, ETS DARRIGRAND, JFD ATLANTIQUE et MONT DE MARSAN VI.

Résultat d'exploitation

Le montant total des produits d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 76 200,00 euros.

Le montant total des charges d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 417 337,19 euros. En conséquence, le résultat d'exploitation pour l'exercice écoulé s'établit à (341 137,19) euros.

Résultat financier

Le montant total des produits financiers pour l'exercice écoulé s'est élevé à 1 020 052,38 euros.

Le montant total des charges financières pour l'exercice écoulé s'est élevé à 18 688,02 euros

En conséquence, le résultat financier pour l'exercice écoulé s'établit à 1 001 364,36 euros.

Résultat courant avant impôt

Le résultat courant avant impôts de l'exercice écoulé ressort ainsi à 660 227,17 euros.

Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé est néant.

Résultat net

Ainsi, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 660 227,17 euros.

BFD

Bilan

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 62 976 085,47 euros.

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation du groupe 2BF comprenait les sociétés suivantes :

- AB LOCATION BORDEAUX : 100 %
- AB LOCATION : 94,61%
- AB LOCATION TOULOUSE : 100%
- AG FI : 50,00 %
- AQUITAINE TRUCKS : 100 %
- AQUITAINE TRUCKS RIVE GAUCHE : 99,80 %
- AQUITAINE TRUCKS RIVE DROITE : 94,80 %
- SA AUPASA CAMIONES : 100,00 %
- BASTIDE : 60,92 %
- BFD : 85,15 %
- CAPISA : 100%
- CAPISA ALQUILER : 100 %
- CAROL ET FILS : 90%
- ETABLISSEMENTS CASTAING : 94,90 %
- CEVENNES POIDS LOURDS SASE : 100 %
- GROUPE ALVAREZ : 98,60 %
- CAPISA IMMOBILIARA ALVAREZ : 100%
- IMMOBILIRE COMMARIEU : 99,93%
- COTE SUD LOCATION : 100 %
- ETS DARRIGRAND : 99,84%
- GARAGE DEPTRI : 70%
- DIESEL VI : 95%
- GARAGE ARMAGNACAIS A. DUCOS : 94,93 %
- SCI EVA : 95 %
- JFD ATLANTIQUE : 60%
- SA DES ANCIENS ETS LABESQUE ET CIE : 24,75%
- LABESQUE VI : 94,94%
- CAROSSERIE LAHITTE : 99,40%
- ETS MANJARRES : 100%
- MG LOC : 100%
- MONT DE MARSAN VI : 94,98%
- GARAGE MONPEYSEN : 95,01%
- MPVI : 100%
- MPVI NORD : 94,99%
- MPVI SUD : 94,99%
- NIMES VI : 100%
- SAGA : 11,80%
- SNPD : 98,85%
- SCI STEFA : 48%

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Nous avons inclus les informations quant à la consolidation dans le présent rapport.

Résultats économiques et financiers :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les comptes consolidés font apparaître ce qui suit :

- le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 238 846 K€.
- le résultat d'exploitation s'est élevé à 20 119 K€
- le résultat net des entreprises intégrées ressort à 13 746 K€
- le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 13 746 K€
- le résultat net (part du groupe) ressort à 1 178 K€.

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées s'élève à 507 personnes.

La société 2BF est devenue la nouvelle tête de groupe depuis le 15/05/2023.

Il s'agit du premier exercice comptable de la nouvelle tête de groupe clôturant au 31/12/2024.

Toutefois, une consolidation au 31 mars 2024 a été maintenue sur la société BFD pour les besoins du groupe.

Ce changement de palier entraîne une nouvelle consolidation, les comptes font alors apparaître uniquement les données 2024.

Certains titres de sociétés faisant l'objet de démembrement, le pourcentage d'intérêt retenu pour établir la consolidation est calculé selon les titres détenus en usufruit, conformément aux dispositions statutaires.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

En raison du contrôle de fait exercé sur la société SAGA (dirigeants communs, majorité des parts détenues par le dirigeant commun et la société 2BF), les sociétés SAGA et BASTIDE ont fait l'objet d'une intégration globale.

Pour les mêmes raisons, les sociétés SCI STEFA et SA DES ANCIENS ETS LABESQUE ET CIE sont intégrées globalement dans les comptes consolidés du groupe.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 40 sociétés.

Les variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

- Acquisition par la société AQUITAINE TRUCKS des 50 actions qu'un minoritaire détenait sur la société AQUITAINE TRUCKS RIVE GAUCHE.
- Acquisition par la société MIDI PYRENEES VEHICULES INDUSTRIELS de 1 000 de ses propres actions détenues par la société BEYET FINANCE AUTOS pour ensuite procéder à une réduction de son capital social.
- Cession par la société GROUPE ALVAREZ de 367 actions de la société LABESQUE VI à la société ANTALEX (société hors consolidation).

Activité en matière de recherche et de développement

Aucune activité en matière de recherche et de développement.

Evènements survenus depuis la date de clôture de l'exercice social

Afin de maintenir une consolidation du Groupe au 31 mars, la date de clôture a été modifiée pour être fixé au 31 mars de chaque année et son second exercice comptable clôturera le 31 mars 2026.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

BFD

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 660 227,17 euros de la manière suivante :

Dotation aux réserves :

- **Dotation à la réserve légale, soit 33 012,00 euros**
- **Dotation aux autres réserves, soit 26 861,57 euros**

Dividendes :

- **A titre de dividendes soit 600 353,60 euros.**

Le dividende unitaire est donc de 9,68 euros.

Nous vous informons que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

En conséquence, si vous suivez notre proposition d'affectation du résultat, le compte des capitaux propres se présentera désormais comme suit :

Capital social.....	62 020 000,00 euros
Réserve légale.....	33 012,00 euros
Autres réserves.....	26 861,57 euros
TOTAL.....	62 079 873,57 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires » et de frais généraux non déductibles, tels que visés à l'article 39,4 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé aux associés, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, de constater l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39,4 dudit Code général des impôts.

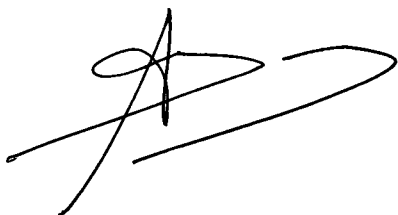
CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de vos Commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

BST

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président
Monsieur Bruno ALVAREZ

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Bruno Alvarez'.

2BF
Société par actions simplifiée
au capital de 62 020 000 euros
Siège social : Chez Groupe Alvarez - Route de l'Aviation,
64000 PAU
952 713 444 RCS PAU

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2025
EXERCICE CLOS LE 31/12/2024**

RESOLUTION 2 : AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 660 227,17 euros de la manière suivante :

Dotation aux réserves :

- Dotation à la réserve légale, soit 33 012,00 euros
- Dotation aux autres réserves, soit 26 861,57 euros

Dividendes :

- A titre de dividendes soit 600 353,60 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 9,68 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

En conséquence, le compte des capitaux propres se présentera désormais comme suit :

Capital social.....	62 020 000,00 euros
Réserve légale.....	33 012,00 euros
Autres réserves.....	26 861,57 euros
TOTAL.....	62 079 873,57 euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



In Extenso

In Extenso Sud Atlantique

3 cours du Jardin Public

64270 Salies-de-Béarn

Tél : 05 59 65 04 46

Fax : 05 59 60 00 70

saliesdebearn@inextenso.fr

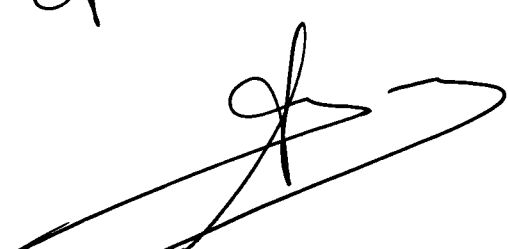
www.inextenso.fr

SAS 2BF

Boulevard de l'Aviation - 64000 PAU

Comptes consolidés 31/12/2024

GROUPE ALVAREZ

Copie certifiée vraie


In Extenso

ÉTATS FINANCIERS (EN K€)

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	2024-12
Chiffre d'affaires	238 846
Autres produits d'exploitation	5 358
Achats consommés	(147 400)
Charges de personnel	(31 340)
Autres charges d'exploitation	(16 907)
Impôts et taxes	(3 218)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(25 264)
Opérations en commun	
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	20 076
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition	43
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	20 119
Charges et produits financiers	(2 349)
Charges et produits exceptionnels	696
Impôts sur les résultats	(4 721)
Résultat net des entreprises intégrées	13 746
Résultat net des activités abandonnées	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	
Résultat net de l'ensemble consolidé	13 746
Intérêts minoritaires	12 568
Résultat net (part du groupe)	1 178

Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	2024-12
Immobilisations incorporelles	180
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	
Immobilisations corporelles	128 759
Immobilisations financières	918
Titres mis en équivalence	
Actif immobilisé	129 857
Stocks et en-cours	41 774
Clients et comptes rattachés	26 361
Autres créances et comptes de régularisation	7 014
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	<i>524</i>
Valeurs mobilières de placement	5 938
Disponibilités	26 632
Actif circulant	107 720
Total Actif	237 576
Contrôle	0
Capital	62 020
Primes liées au capital	
Réserves et résultat consolidés	(51 076)
Autres	
Capitaux propres (Part du groupe)	10 944
Intérêts minoritaires	96 809
Total des capitaux propres	107 753
Autres fonds propres	4
Ecart d'acquisition passif	238
Provisions pour risques et charges	946
Provisions	1 184
Dettes financières	68 366
Fournisseurs et comptes rattachés	25 105
Autres dettes et comptes de régularisation	35 163
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	<i>10 268</i>
Dettes	128 635
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition	
Total Passif	237 576

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2024-12
Résultat net total des entités consolidées	13 746
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	22 511
Variation de l'impôt différé	192
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	8 437
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	78
Marge brute d'autofinancement	44 963
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(27 335)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	17 629
Acquisitions d'immobilisations	(37 918)
Cessions d'immobilisations	834
Réduction des autres immobilisations financières	31
Incidence des variations de périmètre	47 696
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	10 642
Émissions d'emprunts	21 493
Remboursements d'emprunts	(18 745)
Variation des subventions d'investissements	4
Dividendes versés des filiales	(3 186)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(1 377)
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(1 810)
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	26 461
Trésorerie : ouverture	0
Trésorerie : ouverture	0
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur	0
Trésorerie : clôture	26 461

Variations des capitaux propres

Au 31/12/2024, le capital social de la SAS 2BF se compose de 62 020 actions d'une valeur nominale de 1 000€.

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
Affectation du résultat N-1								
Distribution/ brut versé			(1 377)				(1 377)	(3 186)
Var. de capital en numéraire et souscrip	62 020						62 020	
Résultat						1 178	1 178	12 568
Autres augmentations, diminutions								
Reclassement, restructuration et changement de méthode								
Variations de périmètre			(49 698)				(50 877)	87 427
Autre								
2024	62 020		(51 075)			1 178	10 944	96 809

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Faits marquants de l'exercice

La société 2BF (952 713 444 00018) est devenue la nouvelle société tête de groupe depuis le 15/05/2023.

Les comptes consolidés ont alors été établis au 31/12/2024, date de clôture de son premier exercice comptable.

Toutefois, une consolidation 31/03/2024 a été maintenue sur la SAS BFD pour les besoins du groupe.

Ce changement de palier entraîne une nouvelle consolidation, les comptes font alors apparaître uniquement les données 2024.

Certains titres de sociétés faisant l'objet de démembrement, le pourcentage d'intérêt retenu pour établir la consolidation est calculé selon les titres détenus en usufruit, conformément aux dispositions statutaires.

Changements de méthodes

Uniformisation des retraitements suivants : élimination des fonds de commerce, élimination des subventions d'investissement.

Ces changements de méthode ont eu un effet non significatif sur les comptes consolidés du groupe.

METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois :

- La société tête de groupe 2BF a une durée de 20 mois (création 05/2023 – 1^{ère} clôture 12/2024).
- Les sociétés filles ont une durée de 12 mois (les 8 mois complémentaires ayant déjà été intégrés dans les comptes consolidés BFD établis au 31/03/2024).

Il s'agit d'un premier exercice consolidé.

Les comptes consolidés sont présentés en k euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

En raison du contrôle de fait exercé sur la société SAGA (dirigeants communs, majorité des parts détenues par le dirigeant commun et la société 2BF), les sociétés SAGA et BASTIDE ont fait l'objet d'une intégration globale.

Pour les mêmes raisons, les sociétés SCI STEFA et SA LABESQUE ET CIE sont intégrées globalement dans les comptes consolidés du groupe.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 40 sociétés.

Modalités de consolidation

Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2024 ou au 31 mars 2025, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création.

Sept sociétés clôturent au 30 septembre 2024 ; elles ont établi des situations comptables intermédiaires au 31 mars 2025.

Périmètre de consolidation

Les 40 sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	Date de clôture	Activité	Siège social	Méthode de Consolidation	% contrôle 2024	% intérêt 2024
SAS 2BF	31/12/2024	4	Pau	Société mère	100.00	100.00
SAS AB LOCATION BORDEAUX	31/12/2024	2	Mérignac	IG	100.00	12.01
SAS AB LOCATION PAU	31/03/2025	2	Pau	IG	94.61	7.32
SAS AB LOCATION TOULOUSE	31/12/2024	2	Toulouse	IG	100.00	9.40
SAS AG FI	30/09/2024	4	Nîmes	IG	50.00	6.28
SAS AQUITAINE TRUCKS	31/12/2024	4	Artigues/Bordeaux	IG	100.00	12.55
SAS AQUIT. TRUCKS RG	31/12/2024	1	Mérignac	IG	99.80	12.53
SAS AQUIT. TRUCKS RD	31/12/2024	1	Artigues	IG	94.80	11.90
SA AUPASA CAMIONES	31/12/2024	1	Villamuriel de Cerrato	IG	100.00	12.55
SAS BASTIDE	31/12/2024	3	Libourne	IG	60.92	0.90
SAS BFD	31/03/2025	4	Pau	IG	85.15	7.07
SA CAPISA	31/12/2024	1	Valladolid	IG	100.00	12.55
CAPISA ALQUILER	31/12/2024	4	Valladolid	IG	100.00	12.55
SARL CAROL ET FILS	30/09/2024	1	Fleurance	IG	90.00	9.11
SAS CASTAING	30/09/2024	1	Pujo	IG	94.90	10.99
SASE CEVENNES PL	31/12/2024	1	Alès	IG	100.00	6.28
SA GROUPE ALVAREZ	31/03/2025	4	Pau	IG	98.60	12.55
CIA CAPISA INMOB	31/12/2024	4	Valladolid	IG	100.00	12.55
SCI COMMARIEU	31/12/2024	4	Pau	IG	99.93	12.55
SAS COTE SUD LOCATION	31/03/2025	2	Bayonne	IG	100.00	7.51
SAS ETS DARRIGRAND	31/03/2025	1	Bayonne	IG	99.84	7.22
SARL GARAGE DEPETRI	31/12/2024	1	Beaucaire	IG	70.00	4.39
SAS DIESEL VI	31/03/2025	1	St Paul Les Dax	IG	95.00	7.16
SAS DUCOS	31/12/2024	1	Camp.d'Armagnac	IG	94.93	11.95
SCI EVA	31/12/2024	4	Nîmes	IG	95.00	5.96
SAS JFD ATLANTIQUE	31/03/2025	4	Pau	IG	60.00	7.53
SA LABESQUE ET CIE	30/09/2024	4	Pau	IG	24.75	3.30
SAS LABESQUE VI	30/09/2024	1	Pau	IG	94.94	11.94
SAS LAHITTE	31/12/2024	1	Pau	IG	99.40	12.83
SAS MANJARRES	31/12/2024	1	Avèze	IG	100.00	6.28
SAS MG LOC	31/12/2024	2	Nîmes	IG	100.00	6.28
SAS MONT MARSAN VI	31/03/2025	1	Mont Marsan	IG	94.98	7.15
SAS MONPEYSSEN	31/12/2024	1	Auch	IG	95.01	11.95
SAS MPVI	31/12/2024	4	Toulouse	IG	100.00	11.34
SAS MPVI NORD	31/12/2024	1	Fenouillet	IG	94.99	10.77
SAS MPVI SUD	31/12/2024	1	Portet /Garonne	IG	94.99	10.77
SAS NIMES VI	30/09/2024	1	Nîmes	IG	100.00	6.28
SARL SAGA	31/12/2024	4	Pau	IG	11.80	1.48
SAS SNPD	30/09/2024	1	Odos	IG	98.85	8.86
SCI STEFA	31/12/2024	4	Pau	IG	48.00	1.58

IG = Intégration Globale ; IP = Intégration Proportionnelle ; ME = Mise en Equivalence

Code Activité : 1= Concessions Poids Lourds ; 2 = Location Poids Lourds ; 3 = Concessions automobiles ; 4 = Holding & Immobilier

Variation du périmètre de consolidation

Les variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

- Acquisition par la société AQUITAINE TRUCKS des 50 actions qu'un minoritaire détenait sur la société AQUITAINE TRUCKS RIVE GAUCHE.
- Acquisition par la société M.P.V.I. de 1 000 de ses propres actions détenues par BEYET FINANCES AUTO pour ensuite procéder à une réduction de son capital.
- Cession par la société GROUPE ALVAREZ de 367 actions de la société LABESQUE V.I. à la société ANTALLEX (société hors consolidation).

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production :

- Frais d'établissement : par mesure de prudence, les frais d'établissement sont éliminés dans les comptes consolidés.
- Fonds de commerce : les fonds de commerce inscrits dans les comptes sociaux des sociétés consolidées et dont l'analyse confirme l'impossibilité d'en évaluer séparément les éléments constitutifs sont assimilés à des écarts d'acquisition dans les comptes consolidés.
- Ecart d'acquisition : les écarts d'acquisition représentent la différence non affectée entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du groupe dans leurs actifs nets après évaluation des actifs et passifs à la date de leur entrée dans le groupe.

Les fonds de commerce ne sont plus amortis depuis le 01/01/2016 en l'absence de limite prévisible à leur durée d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions	20 ans
- Installations générales	8 à 10 ans
- Matériel outillage	3 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Parc de location	5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans

En application des règles comptables modifiées par le règlement CRC n°2004, le matériel de transport, dans les sociétés de location, a été amorti sur la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur marchande en fin d'amortissement. L'impact du changement a été calculé de manière rétrospective.

Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou sa souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de la bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêt des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les différentes sociétés du Groupe dépendent de la Convention Nationale de l'Automobile ; à ce titre, elles cotisent pour les indemnités de fin de carrière qui sont comptabilisées en charges.

Participation des salariés

La participation des salariés a été reclassée conformément au règlement 99-02 du CRC dans le résultat d'exploitation, au niveau des « charges de personnel » pour l'exercice courant et l'exercice précédent.

Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau des flux de trésorerie présente, pour l'exercice, les entrées et les sorties de disponibilités et de leurs équivalents, classées en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le Groupe définit la trésorerie disponible comme l'ensemble des postes financiers du bilan réalisable (ou payable), dans un délai inférieur à un an soit :

- les valeurs mobilières de placement et autres placements à court terme aisément convertibles en disponibilités,
- les disponibilités bancaires,
- les soldes bancaires créditeurs, ne faisant pas l'objet d'une confirmation à plus d'un an par un établissement financier, ainsi que les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent.

Conformément à l'avis n°30 de l'OEC et à la réglementation française en vigueur, le tableau des flux de trésorerie explique la variation des rubriques inscrites au bilan. Cela exclut de tenir compte d'éléments inscrits en engagements hors bilan, tels que les effets escomptés non échus ou les créances affacturées.

La ligne « incidence des variations de périmètre » correspond aux entrées ou sorties de périmètre, mais également aux variations de pourcentage de détention du groupe dans les filiales au cours de l'exercice.

En cas d'acquisition, cette ligne comprend le coût d'acquisition des titres diminué de la trésorerie apportée. Les autres flux ne tiennent compte que des mouvements depuis la date d'acquisition de la société.

NOTES ANNEXES SUR LES POSTES DU BILAN (EN K€)

Annexe 1. Ecart d'acquisition (goodwill)

Les écarts d'acquisition positifs concernent les sociétés CAROL et SNPD.

En application du règlement de l'ANC n°2020-01, ils ont été reclassés dans le poste « immobilisations incorporelles ».

L'écart d'acquisition négatif concerne l'acquisition de la société AUPASA CAMIONES par la société CAPISA et plus précisément de la prise en compte de son déficit reportable illimité dans le temps. Le produit de cet écart d'acquisition négatif est reconnu en résultat au même rythme que l'impôt différé constaté sur le résultat de la filiale, dans le poste Dotations et dépréciation des écarts d'acquisition.

Un complément de prix payé au cours de cet exercice est venu abaisser l'écart d'acquisition calculé l'an passé. La variation d'écart d'acquisition négatif correspond alors à l'ajustement de l'écart (71k€) ainsi qu'à reprise progressive dans le compte de résultat (95k€).

Libellé	2024-12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation/ Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	52					52	
Amortissements des écarts d'acquisition	(52)			(52)			
Valeur nette				(52)		52	
Ecart d'acquisition passif	348	(75)				423	
Amortissements des écarts d'acquisition	(111)			(95)		(16)	
Valeur nette	238	(75)		(95)		407	

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2024-12	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	365	8	(3)		360	
Fonds commercial	1 559				1 559	
Autres immobilisations incorporelles	356	24	(1)		332	
Ecart d'acquisition	52				52	
Immobilisations incorporelles	2 331	32	(4)		2 303	
Terrains	6 886				6 886	
Agencements et aménagements de terrains	2 047	14			2 033	
Constructions	18 068	454	(7)		17 621	
Constructions sur sol d'autrui	7 745	421	(4)		7 328	
Installations techniques, matériel & outillage	9 858	454	(271)		9 675	
Autres immobilisations corporelles	15 209	2 111	(71)		13 076	93
Matériel de bureau	2 181	123	(44)		2 103	
Matériel de transport	175 077	23 607	(28 975)		168 931	11 513
Immobilisations corporelles en cours	9 719	11 851	(60)		9 533	(11 606)
Immobilisations corporelles	246 789	39 035	(29 432)		237 186	
Total	249 119	39 068	(29 436)		239 488	

Dont immobilisations en crédit-bail :

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2024-12	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(351)	(6)			(348)	3
Fonds commercial	(1 437)				(1 437)	
Autres immobilisations incorporelles	(312)	(11)			(301)	
Amortissements des écarts d'acquisition	(52)	(52)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(2 151)	(69)			(2 086)	3
Agencements et aménagements de terrains	(1 331)	(100)			(1 231)	
Constructions	(13 395)	(226)			(13 176)	7
Constructions sur sol d'autrui	(6 128)	(377)			(5 754)	3
Installations techniques, matériel & outillage	(7 631)	(594)			(7 299)	262
Autres immobilisations corporelles	(9 516)	(1 176)			(8 391)	50
Amortissements du matériel de bureau	(1 845)	(217)			(1 760)	132
Amortissements du matériel de transport	(78 063)	(19 489)			(78 395)	19 821
Amortissements des immobilisations corporelles	(117 909)	(22 179)			(116 006)	20 276
Amortissements sur actif immobilisé	(120 061)	(22 248)			(118 092)	20 279

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2024-12	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	557		(98)			432	223
Créances rattachées à des part. < 1 an	10					10	
Titres immobilisés (non courants)	130	(0)	(16)			128	19
Prêts	289	16	(21)			293	
Dépôts et cautionnements versés	218	2	(5)			220	(0)
Autres créances immobilisées	21		(5)			26	
Immobilisations financières	1 225	18	(145)			1 109	242
Titres mis en équivalence							
Actifs financiers	1 225	18	(145)			1 109	242

Libellé	2024-12	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Créances rattachées à des participations < 1 an	10	10					
Prêts	289	5	1	1	1	1	279
Dépôts et cautionnements versés	218	23					194
Autres créances immobilisées	21	21					0
Total	538	60	1	1	1	1	473

Annexe 3.2 Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2024-12	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(302)	(151)	15		(166)	
Prêts	(6)				(6)	
Dépréciations sur immobilisations financières	(308)	(151)	15		(172)	
Dépréciations sur actif financier	(308)	(151)	15		(172)	

Annexe 4. Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués pour l'essentiel de marchandises destinées à être revendues en l'état.

Libellé	2024-12		
	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	733	(145)	587
En-cours de biens	834		834
En-cours de services	367		367
Stocks de marchandises	42 354	(2 368)	39 986
Stocks et en-cours	44 288	(2 514)	41 774

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2024-12	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	(9 744)	(192)			(9 552)	(1)
Liasse					1	(1)
Fiscalité différée (décalages temporaires)	535	(197)			731	
Fiscalité différée (retraitements)	(10 279)	5			(10 283)	0
Sous total	(9 744)	(192)			(9 552)	(1)
Autres						0
Valeur nette par catégorie	(9 744)	(192)			(9 552)	(1)

Annexe 6. Actif circulant

Libellé	2024-12		
	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	27 678	(1 317)	26 361
Clients et comptes rattachés	27 678	(1 317)	26 361
Avances et acomptes versés sur commandes	1 680		1 680
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	142		142
Créances fiscales hors IS - part > 1an	18		18
Impôts différés - actif	524		524
Créances fiscales hors IS part < 1an	1 513		1 513
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	1 582		1 582
Comptes courants part < 1an	218		218
Créances sur cessions d'actifs part < 1an	11		11
Autres créances part < 1an	708		708
Charges constatées d'avance part < 1 an	619		619
Autres créances et comptes de régularisation	7 014		7 014
Clients et autres créances	34 692	(1 317)	33 375

Libellé	2024-12	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés part < 1 an	27 678	27 678					
Clients et comptes rattachés	27 678	27 678					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 680	1 680					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	142	142					
Créances fiscales hors IS - part > 1an	18	18					
Impôts différés - actif	524	524					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	1 513	1 513					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	1 582	1 582					
Comptes courants - part < 1an	218	218					
Créances sur cessions d'actifs - part < 1an	11	11					
Autres créances part < 1an	708	708					
Charges constatées d'avance part < 1 an	619	619					
Autres créances et comptes de régularisation	7 014	7 014					
Actif circulant	34 692	34 692					

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2024-12
Trésorerie active nette	26 753
VMP - Equivalents de trésorerie	121
Disponibilités	26 610
Intérêts courus non échus s/ dispo.	22
Concours bancaires (trésorerie passive)	6 009
Trésorerie à court terme	20 744
Placements à court terme	5 817
VMP - Autres placements	5 817
Trésorerie passive assimilée à une dette	78
Concours bancaires (dettes)	78
Trésorerie à long terme	5 738
Trésorerie nette	26 482

Annexe 8. Provisions

Libellé	2024-12	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges < 1 an	471	233	(224)		462	
Provisions pour garanties < 1 an	2	2	(15)		15	
Autres provisions pour risques > 1 an	58		(11)		69	
Autres provisions pour risques < 1 an	318	350	(326)		294	
Autres provisions pour charges < 1 an	98	106	(13)		5	
Provisions	946	691	(590)		845	

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2024-12	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	65	23			42	
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	61 152	21 343	(18 615)		58 425	
Dépôts et cautionnements reçus	972	127	(62)		907	
Intérêts courus sur emprunts	78	78	(68)		68	
Dettes rattachées à des participations	11				11	
Concours bancaires (trésorerie passive)	6 009				8 062	(2 052)
Concours bancaires (dettes)	78				183	(104)
Dettes financières	68 366	21 571	(18 745)		67 696	(2 156)

Libellé	2024-12	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	65	65					
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	61 152	20 635	17 263	13 143	7 566	2 308	238
Dépôts et cautionnements reçus	972						972
Intérêts courus sur emprunts	78	78					
Dettes rattachées à des participations	11						11
Concours bancaires (trésorerie passive)	6 009	6 009					
Concours bancaires (dettes)	78	78					
Dettes financières	68 366	26 865	17 263	13 143	7 566	2 308	1 220

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2024-12
Dettes fournisseurs part < 1 an	25 105
Dettes fournisseurs	25 105
Avances acomptes reçus sur commandes	1 876
Dettes sociales part < 1 an	6 971
Dettes fiscales (hors IS) part > 1 an	10
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 756
Impôts différés passif	10 268
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	1 464
Comptes courants groupe part < 1 an	8 110
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	2 710
Autres dettes part > 1 an	180
Autres dettes part < 1 an	674
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	91
Produits constatés d'avance part < 1 an	1 053
Autres dettes et comptes de régularisation	35 163
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	60 269

Libellé	2024-12	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	25 105	25 105					
Dettes fournisseurs	25 105	25 105					
Avances acomptes reçus sur commandes	1 876	1 876					
Dettes sociales part < 1 an	6 971	6 971					
Dettes fiscales (hors IS) part > 1 an	10	10					
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 756	1 756					
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	1 464	1 464					
Comptes courants groupe part < 1 an	8 110	8 110					
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	2 710	2 710					
Autres dettes part > 1 an	180	180					
Autres dettes part < 1 an	674	674					
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	91	91					
Produits constatés d'avance part < 1 an	1 053	1 027	18	2	2	2	2
Impôts différés passif	10 268	10 268					
Autres dettes et comptes de régularisation	35 163	35 137	18	2	2	2	2
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	60 269	60 242	18	2	2	2	2

NOTES ANNEXES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT (EN K€)

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Pour les sociétés de location, les produits de cessions des immobilisations et les valeurs nettes comptables ont été retraités en opérations courantes, avec un reclassement en achats/ventes de véhicules, comme le préconise le plan comptable professionnel.

Libellé	2024-12
Ventes de marchandises	163 218
Production vendue de biens	9 227
Production vendue de services	64 024
Produits des activités annexes	2 577
Rabais, remises et ristournes accordés	(200)
Chiffre d'affaires	238 846

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2024-12
Production stockée	(318)
Production immobilisée	48
Subventions d'exploitation	289
Reprise sur provisions d'exploitation	496
Rep./Dépr. sur actif circulant	2 209
Transferts de charges d'exploitation	1 503
Autres produits	1 132
Autres produits d'exploitation	5 358

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2024-12
Achats de marchandises	(124 637)
Achats d'études et prestations de services	(812)
Autres achats	(3 416)
Achats non stockés de matières et fournitures	(2 454)
Variation stocks de marchandises	(11 526)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(4 600)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	46
Achats consommés	(147 400)

Annexe 14. Autres charges d'exploitation

Libellé	2024-12
Sous-traitance	(177)
Redevances de crédit-bail	(88)
Locations immobilières et charges locatives	(1 761)
Locations mobilières et charges locatives	(1 314)
Entretien et réparations	(4 876)
Primes d'assurances	(2 104)
Autres services extérieurs	(693)
Personnel détaché et intérimaire	(730)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 041)
Publicité, publications, relations publiques	(635)
Transport	(338)
Déplacements, missions et réceptions	(1 318)
Frais postaux et frais de télécommunications	(340)
Frais bancaires	(176)
Autres charges externes	(554)
Autres charges	(761)
Autres charges d'exploitation	(16 907)

Annexe 15. Charges de personnel

Libellé	2024-12
Rémunérations du personnel	(22 317)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(8 449)
Autres charges de personnel	(149)
Participation des salariés	(425)
Charges de personnel	(31 340)

Annexe 16. Impôts et taxes

Libellé	2024-12
Impôts et taxes sur rémunérations	(978)
Autres impôts et taxes	(2 240)
Impôts et taxes	(3 218)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2024-12
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(130)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(22 186)
Dot. aux provisions d'exploitation	(623)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(2 325)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(25 264)

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2024-12
Dividendes des autres participations	10
Revenus des créances rattachées à des participations	31
Produits sur créances et VMP	3
Rep./Dépr. sur actifs financiers	4
Reprise sur dépréciation titres - groupe	11
Transfert de charges financières	46
Autres produits financiers	287
Produits financiers	392

Annexe 19. Charges financières

L'essentiel des charges résulte des intérêts liés aux emprunts contractés pour l'acquisition des véhicules par les sociétés de location.

Libellé	2024-12
Charges d'intérêts	(2 563)
Pertes sur créances financières et VMP	(14)
Autres charges financières	(13)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(962)
Dotations pour dépréciation titres - groupe	811
Charges financières	(2 741)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Comme indiqué précédemment, les cessions réalisées par les sociétés de location ont été reclassées en opérations courantes.

Libellé	2024-12
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	147
Produits excep. s/ exercices antérieurs	3
Produits de cession d'immo. incorp.	238
Produits de cession d'immo. corp.	596
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	40
Autres produits exceptionnels	67
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	94
Produits exceptionnels	1 184

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2024-12
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(57)
VNC des titres conso cédés	(98)
VNC des immo. corp. cédées	(246)
VNC des titres cédés	(16)
Autres charges exceptionnelles	(3)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(68)
Charges exceptionnelles	(488)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2024
Impôt sur les bénéfices	(4 501)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(29)
Impôts différés	(192)
Report	1
Charges d'impôts	(4 721)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2024-12
Résultat des entreprises intégrées	13 746
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(4 678)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	18 424
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25,0000% (4 606)
Effets des différences de base	(79)
Effets des différences de taux	(1)
Effets des dispositions fiscales particulières	(35)
Ecritures manuelles sur Impôt	ECRF
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(4 721)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(4 721)
ECART	(0)
Taux effectif d'impôt	25,62%

AUTRES INFORMATIONS

Effectifs

Libellé	2024-12
Cadres	72
Agents de maîtrise et techniciens	90
Employés	141
Ouvriers	204
Effectif moyen interne	507
Intérimaires	-
Effectif moyen intérimaire	-
Effectif moyen total	507

Répartition par secteur d'activité

Chiffre d'affaires en K€	31/12/2024
Concessions Poids Lourds	192 040
Location Poids Lourds	45 897
Concessions Automobiles	31
Autres (holding, immobilier, ...)	878
	238 846

Résultat d'exploitation en K€	31/12/2024
Concessions Poids Lourds	11 359
Location Poids Lourds	7 101
Concessions Automobiles	(91)
Autres (holding, immobilier, ...)	1 749
	20 119

Evènements post clôture

Modification de la date de clôture de 2BF :

Afin de maintenir une consolidation du Groupe au 31/03, il est convenu que la date de clôture de la SAS 2BF (nouvelle tête de groupe) pour son second exercice comptable soit repoussée au 31/03/2026 (exercice de 15 mois).

Engagements hors bilan

Cautionnements, avals et garanties données : 602 K€.

Engagements de reprise des véhicules (concessions poids lourds) : 226 K€.

Dettes garanties par des sûretés réelles (nantissements de véhicules) : 13 000 K€.

Aéropole Pau Pyrénées
64121 Serres-Castet

22, avenue Edouard VII
64000 Pau

S.A.S. 2BF

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2024

SAS 2BF

Siège social : Route de l'Aviation – 64000 Pau

Capital social : 62 020 000 Euros

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société S.A.S. 2BF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SAS 2BF. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 15 mai 2023 à la date d'émission de notre rapport

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Serres-Castet et Pau, le 24 septembre 2025

Les commissaires aux comptes,

GROUPE SULLY



Bernadette Oziol
Associée

BOURDALE DUFAU AUDIT & CONSEILS



Pauline Faltrauer
Associée

In Extenso

گروپ سولیل
Aéroport Pau Pyrénées
19 rue d'Avous
64121 SERRES CASTET
Tél. : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 73
contact@groupe-sully.fr
RCS Pau 348 478 256 00038 - APE 6920Z

ÉTATS FINANCIERS (EN K€)

Compte de résultat consolidé



Compte de résultat	2024-12
Chiffre d'affaires	238 846
Autres produits d'exploitation	5 358
Achats consommés	(147 400)
Charges de personnel	(31 340)
Autres charges d'exploitation	(16 907)
Impôts et taxes	(3 218)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(25 264)
Opérations en commun	
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	20 076
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition	43
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	20 119
Charges et produits financiers	(2 348)
Charges et produits exceptionnels	696
Impôts sur les résultats	(4 721)
Résultat net des entreprises intégrées	13 746
Résultat net des activités abandonnées	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	
Résultat net de l'ensemble consolidé	13 746
Intérêts minoritaires	12 568
Résultat net (part du groupe)	1 178

Bilan consolidé



GROUPE
 Aéroport Pau Pyrénées
 19 rue d'Ayous
 64121 SERRES CASTET
 33 73 73 - Fax. 05 59 33 11 17
 contact@groupe-sully.fr
 RCS Pau 348 478 256 00038 - APE 69207

Bilan actif consolidé	2024-12
Immobilisations incorporelles	180
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	
Immobilisations corporelles	128 759
Immobilisations financières	918
Titres mis en équivalence	
Actif immobilisé	129 857
Stocks et en-cours	41 774
Clients et comptes rattachés	26 361
Autres créances et comptes de régularisation	7 014
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	524
Valeurs mobilières de placement	5 938
Disponibilités	26 632
Actif circulant	107 720
Total Actif	237 576
Contrôle	0
Capital	62 020
Primes liées au capital	
Réserves et résultat consolidés	(51 076)
Autres	
Capitaux propres (Part du groupe)	10 944
Intérêts minoritaires	96 809
Total des capitaux propres	107 753
Autres fonds propres	4
Ecart d'acquisition passif	238
Provisions pour risques et charges	946
Provisions	1 184
Dettes financières	68 366
Fournisseurs et comptes rattachés	25 105
Autres dettes et comptes de régularisation	35 163
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	10 268
Dettes	128 635
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition	
Total Passif	237 576



Tableau de flux de trésorerie consolidé

GROUPE SULLY
Aéroport Pau Pyrénées
19 rue d'Ayous
64121 SERRES CASTET
Tél. : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 74
contact@groupe-sully.fr
RCS Pau 348 478 256 0039 - APE 69207

Libellé	2024-12
Résultat net total des entités consolidées	13 746
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	22 511
Variation de l'impôt différé	192
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	8 437
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	78
Marge brute d'autofinancement	44 963
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(27 335)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	17 629
Acquisitions d'immobilisations	(37 918)
Cessions d'immobilisations	834
Réduction des autres immobilisations financières	31
Incidence des variations de périmètre	47 696
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	10 642
Émissions d'emprunts	21 493
Remboursements d'emprunts	(18 745)
Variation des subventions d'investissements	4
Dividendes versés des filiales	(3 186)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(1 377)
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(1 810)
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	26 461
Trésorerie : ouverture	0
Trésorerie : ouverture	0
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur	0
Trésorerie : clôture	26 461



Variations des capitaux propres

Au 31/12/2024, le capital social de la SAS 2BF se compose de 62 020 actions d'une valeur nominale de 1 000 €.

GROUPE
Aéroport Pau Pyrénées
64121 SERRES CASTET
19 rue d'Ayous
Tél. : 05 59 33 73 73 Fax : 05 59 33 73 73
contact@groupe-sully.fr
RCS Pau 342 178 256 00038 - AP 64121

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
Affectation du résultat N-1								
Distribution/ brut versé			(1 377)				(1 377)	(3 186)
Var. de capital en numéraire et souscrip	62 020						62 020	
Résultat						1 178	1 178	12 568
Autres augmentations, diminutions								
Reclassement, restructuration et changement de méthode								
Variations de périmètre			(49 698)				(50 877)	87 427
Autre								
2024	62 020		(51 075)			1 178	10 944	96 809

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Faits marquants de l'exercice

La société 2BF (952 713 444 00018) est devenue la nouvelle société tête de groupe depuis le 15/05/2023.

Les comptes consolidés ont alors été établis au 31/12/2024, date de clôture de son premier exercice comptable.

Toutefois, une consolidation 31/03/2024 a été maintenue sur la SAS BFD pour les besoins du groupe.

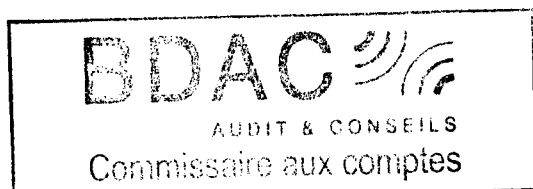
Ce changement de palier entraîne une nouvelle consolidation, les comptes font alors apparaître uniquement les données 2024.

Certains titres de sociétés faisant l'objet de démembrement, le pourcentage d'intérêt retenu pour établir la consolidation est calculé selon les titres détenus en usufruit, conformément aux dispositions statutaires.

Changements de méthodes

Uniformisation des retraitements suivants : élimination des fonds de commerce, élimination des subventions d'investissement.

Ces changements de méthode ont eu un effet non significatif sur les comptes consolidés du groupe.



METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 modifié par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois :

- La société tête de groupe 2BF a une durée de 20 mois (création 05/2023 – 1^{ère} clôture 12/2024).
- Les sociétés filles ont une durée de 12 mois (les 8 mois complémentaires ayant déjà été intégrés dans les comptes consolidés BFD établis au 31/03/2024).

Il s'agit d'un premier exercice consolidé.

Les comptes consolidés sont présentés en k euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

En raison du contrôle de fait exercé sur la société SAGA (dirigeants communs, majorité des parts détenues par le dirigeant commun et la société 2BF), les sociétés SAGA et BASTIDE ont fait l'objet d'une intégration globale.

Pour les mêmes raisons, les sociétés SCI STEFA et SA LABESQUE ET CIE sont intégrées globalement dans les comptes consolidés du groupe.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 40 sociétés.

Modalités de consolidation

Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2024 ou au 31 mars 2025, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création.

Sept sociétés clôturent au 30 septembre 2024 ; elles ont établi des situations comptables intermédiaires au 31 mars 2025.

Périmètre de consolidation

Les 40 sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	Date de clôture	Activité	Siège social	Méthode de Consolidation	% contrôle 2024	% intérêt 2024
SAS 2BF	31/12/2024	4	Pau	Société mère	100.00	100.00
SAS AB LOCATION BORDEAUX	31/12/2024	2	Mérignac	IG	100.00	12.01
SAS AB LOCATION PAU	31/03/2025	2	Pau	IG	94.61	7.32
SAS AB LOCATION TOULOUSE	31/12/2024	2	Toulouse	IG	100.00	9.40
SAS AG FI	30/09/2024	4	Nîmes	IG	50.00	6.28
SAS AQUITAINE TRUCKS	31/12/2024	4	Artigues/Bordeaux	IG	100.00	12.55
SAS AQUIT. TRUCKS RG	31/12/2024	1	Mérignac	IG	99.80	12.53
SAS AQUIT. TRUCKS RD	31/12/2024	1	Artigues	IG	94.80	11.90
SA AUPASA CAMIONES	31/12/2024	1	Villamuriel de Cerrato	IG	100.00	12.55
SAS BASTIDE	31/12/2024	3	Libourne	IG	60.92	0.90
SAS BFD	31/03/2025	4	Pau	IG	85.15	7.07
SA CAPISA	31/12/2024	1	Valladolid	IG	100.00	12.55
CAPISA ALQUILER	31/12/2024	4	Valladolid	IG	100.00	12.55
SARL CAROL ET FILS	30/09/2024	1	Fleurance	IG	90.00	9.11
SAS CASTAING	30/09/2024	1	Pujo	IG	94.90	10.99
SASE CEVENNES PL	31/12/2024	1	Alès	IG	100.00	6.28
SA GROUPE ALVAREZ	31/03/2025	4	Pau	IG	98.60	12.55
CIA CAPISA INMOB	31/12/2024	4	Valladolid	IG	100.00	12.55
SCI COMMARIEU	31/12/2024	4	Pau	IG	99.93	12.55
SAS COTE SUD LOCATION	31/03/2025	2	Bayonne	IG	100.00	7.51
SAS ETS DARRIGRAND	31/03/2025	1	Bayonne	IG	99.84	7.22
SARL GARAGE DEPETRI	31/12/2024	1	Beaucaire	IG	70.00	4.39
SAS DIESEL VI	31/03/2025	1	St Paul Les Dax	IG	95.00	7.16
SAS DUCOS	31/12/2024	1	Camp.d'Armagnac	IG	94.93	11.95
SCI EVA	31/12/2024	4	Nîmes	IG	95.00	5.96
SAS JFD ATLANTIQUE	31/03/2025	4	Pau	IG	60.00	7.53
SA LABESQUE ET CIE	30/09/2024	4	Pau	IG	24.75	3.30
SAS LABESQUE VI	30/09/2024	1	Pau	IG	94.94	11.94
SAS LAHITTE	31/12/2024	1	Pau	IG	99.40	12.83
SAS MANJARRES	31/12/2024	1	Avèze	IG	100.00	6.28
SAS MG LOC	31/12/2024	2	Nîmes	IG	100.00	6.28
SAS MONT MARSAN VI	31/03/2025	1	Mont Marsan	IG	94.98	7.15
SAS MONPEYSSSEN	31/12/2024	1	Auch	IG	95.01	11.95
SAS MPVI	31/12/2024	4	Toulouse	IG	100.00	11.34
SAS MPVI NORD	31/12/2024	1	Fenouillet	IG	94.99	10.77
SAS MPVI SUD	31/12/2024	1	Portet /Garonne	IG	94.99	10.77
SAS NIMES VI	30/09/2024	1	Nîmes	IG	100.00	6.28
SARL SAGA	31/12/2024	4	Pau	IG	11.80	1.48
SAS SNPD	30/09/2024	1	Odos	IG	98.85	8.86
SCI STEFA	31/12/2024	4	Pau	IG	48.00	1.58

IG = Intégration Globale ; IP = Intégration Proportionnelle ; ME = Mise en Equivalence

Code Activité : 1= Concessions Poids Lourds ; 2 = Location Poids Lourds ; 3 = Concessions automobiles ; 4 = Holding & Immobilier



Variation du périmètre de consolidation

Les variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

- Acquisition par la société AQUITAINE TRUCKS des 50 actions qu'un minoritaire détenait sur la société AQUITAINE TRUCKS RIVE GAUCHE.
- Acquisition par la société M.P.V.I. de 1 000 de ses propres actions détenues par BEYET FINANCES AUTO pour ensuite procéder à une réduction de son capital.
- Cession par la société GROUPE ALVAREZ de 367 actions de la société LABESQUE V.I. à la société ANTALEX (société hors consolidation).

GROUPE ALVAREZ
 Aéropôle Pau Pyrénées
 19 rue d'Aviation
 64121 SERRE D'AVIGNY
 Tél. : 05 59 33 73 73 Fax : 05 59 33 73 73
 contact@alvarez-groupe.com
 RCS Pau 348 1256 0007 APE 6920Z

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production :

- Frais d'établissement : par mesure de prudence, les frais d'établissement sont éliminés dans les comptes consolidés.
- Fonds de commerce : les fonds de commerce inscrits dans les comptes sociaux des sociétés consolidées et dont l'analyse confirme l'impossibilité d'en évaluer séparément les éléments constitutifs sont assimilés à des écarts d'acquisition dans les comptes consolidés.
- Ecart d'acquisition : les écarts d'acquisition représentent la différence non affectée entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du groupe dans leurs actifs nets après évaluation des actifs et passifs à la date de leur entrée dans le groupe.

Les fonds de commerce ne sont plus amortis depuis le 01/01/2016 en l'absence de limite prévisible à leur durée d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions	20 ans
- Installations générales	8 à 10 ans
- Matériel outillage	3 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Parc de location	5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans

En application des règles comptables modifiées par le règlement CRC n°2004, le matériel de transport, dans les sociétés de location, a été amorti sur la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur marchande en fin d'amortissement. L'impact du changement a été calculé de manière rétrospective.

Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.



Comptes consolidés au 31/12/2024
GROUPE SULLY
Aéroport Pau Pyrénées
19 rue d'Avous
64121 SERRES MAJESTÉ
Tél. : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 73
contact@groupe-sully.com
RCS Pau 348 418 233/00031 SULLY SAS 69202

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou sa souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de la bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêt des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.



Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations déduites soit des régimes à prestations définies.

Les différentes sociétés du Groupe dépendent de la Convention Nationale de l'Automobile ; à ce titre, elles acquiescent pour les indemnités de fin de carrière qui sont comptabilisées en charges.

Participation des salariés

La participation des salariés a été reclassée conformément au règlement 99-02 du CRC dans le résultat d'exploitation, au niveau des « charges de personnel » pour l'exercice courant et l'exercice précédent.

Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau des flux de trésorerie présente, pour l'exercice, les entrées et les sorties de disponibilités et de leurs équivalents, classées en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le Groupe définit la trésorerie disponible comme l'ensemble des postes financiers du bilan réalisable (ou payable), dans un délai inférieur à un an soit :

- les valeurs mobilières de placement et autres placements à court terme aisément convertibles en disponibilités,
- les disponibilités bancaires,
- les soldes bancaires créditeurs, ne faisant pas l'objet d'une confirmation à plus d'un an par un établissement financier, ainsi que les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent.

Conformément à l'avis n°30 de l'OEC et à la réglementation française en vigueur, le tableau des flux de trésorerie explique la variation des rubriques inscrites au bilan. Cela exclut de tenir compte d'éléments inscrits en engagements hors bilan, tels que les effets escomptés non échus ou les créances affacturées.

La ligne « incidence des variations de périmètre » correspond aux entrées ou sorties de périmètre, mais également aux variations de pourcentage de détention du groupe dans les filiales au cours de l'exercice.

En cas d'acquisition, cette ligne comprend le coût d'acquisition des titres diminué de la trésorerie apportée. Les autres flux ne tiennent compte que des mouvements depuis la date d'acquisition de la société.

NOTES ANNEXES SUR LES POSTES DU BILAN (EN K€)

Annexe 1. Ecarts d'acquisition (goodwill)

Les écarts d'acquisition positifs concernent les sociétés CAROL et SNPD.

En application du règlement de l'ANC n°2020-01, ils ont été reclassés dans le poste « immobilisations incorporelles ».

L'écart d'acquisition négatif concerne l'acquisition de la société AUPASA CAMIONES par la société CAPISA et plus précisément de la prise en compte de son déficit reportable illimité dans le temps. Le produit de cet écart d'acquisition négatif est reconnu en résultat au même rythme que l'impôt différé constaté sur le résultat de la filiale, dans le poste Dotations et dépréciation des écarts d'acquisition.

Un complément de prix payé au cours de cet exercice est venu abaisser l'écart d'acquisition calculé l'an passé. La variation d'écart d'acquisition négatif correspond alors à l'ajustement de l'écart (71k€) ainsi qu'à reprise progressive dans le compte de résultat (95k€).

Libellé	2024-12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations/ Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	52					52	
Amortissements des écarts d'acquisition	(52)			(52)			
Valeur nette				(52)		52	
Ecart d'acquisition passif	348	(75)				423	
Amortissements des écarts d'acquisition	(111)			(95)		(16)	
Valeur nette	238	(75)		(95)		407	

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2024-12	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	365	8	(3)		360	
Fonds commercial	1 559				1 559	
Autres immobilisations incorporelles	356	24	(1)		332	
Ecart d'acquisition	52				52	
Immobilisations incorporelles	2 331	32	(4)		2 303	
Terrains	6 886				6 886	
Agencements et aménagements de terrains	2 047	14			2 033	
Constructions	18 068	454	(7)		17 621	
Constructions sur sol d'autrui	7 745	421	(4)		7 328	
Installations techniques, matériel & outillage	9 858	454	(271)		9 675	
Autres immobilisations corporelles	15 209	2 111	(71)		13 076	93
Matériel de bureau	2 181	123	(44)		2 103	
Matériel de transport	175 077	23 607	(28 975)		168 931	11 513
Immobilisations corporelles en cours	9 719	11 851	(60)		9 533	(11 606)
Immobilisations corporelles	246 789	39 035	(29 432)		237 186	
Total	249 119	39 068	(29 436)		239 488	

Dont immobilisations en crédit-bail :

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2024-12	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(351)	(6)			(348)	3
Fonds commercial	(1 437)				(1 437)	
Autres immobilisations incorporelles	(312)	(11)			(301)	
Amortissements des écarts d'acquisition	(52)	(52)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(2 151)	(69)			(2 086)	3
Agencements et aménagements de terrains	(1 331)	(100)			(1 231)	
Constructions	(13 395)	(226)			(13 176)	7
Constructions sur sol d'autrui	(6 128)	(377)			(5 754)	3
Installations techniques, matériel & outillage	(7 631)	(594)			(7 299)	262
Autres immobilisations corporelles	(9 516)	(1 176)			(8 391)	50
Amortissements du matériel de bureau	(1 845)	(217)			(1 760)	132
Amortissements du matériel de transport	(78 063)	(19 489)			(78 395)	19 821
Amortissements des immobilisations corporelles	(117 909)	(22 179)			(116 006)	20 276
Amortissements sur actif immobilisé	(120 061)	(22 248)			(118 092)	20 279

GROUPE
Aéroport Pau Pyrénées
19 rue d'Ayous
64121 SERRES CASTET
Tél. : 05 59 33 73 73 Fax : 05 59 33 73 73
contact@groupes-sully.fr
RCS Pau 478 256 00038

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2024-12	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	557		(98)			432	223
Créances rattachées à des part. < 1 an	10					10	
Titres immobilisés (non courants)	130	(0)	(16)			128	19
Prêts	289	16	(21)			293	
Dépôts et cautionnements versés	218	2	(5)			220	(0)
Autres créances immobilisées	21		(5)			26	
Immobilisations financières	1 225	18	(145)			1 109	242
Titres mis en équivalence							
Actifs financiers	1 225	18	(145)			1 109	242

Libellé	2024-12	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Créances rattachées à des participations < 1 an	10	10					
Prêts	289	5	1	1	1	1	279
Dépôts et cautionnements versés	218	23					194
Autres créances immobilisées	21	21					0
Total	538	60	1	1	1	1	473

Annexe 3.2 Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2024-12	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(302)	(151)	15		(166)	
Prêts	(6)				(6)	
Dépréciations sur immobilisations financières	(308)	(151)	15		(172)	
Dépréciations sur actif financier	(308)	(151)	15		(172)	

Annexe 4. Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués pour l'essentiel de marchandises destinées à être revendues en l'état.

Libellé	2024-12		
	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	733	(145)	587
En-cours de biens	834		834
En-cours de services	367		367
Stocks de marchandises	42 354	(2 368)	39 986
Stocks et en-cours	44 288	(2 514)	41 774

GRUPE
 Aéropple Pau Pyrénées
 19 rue d'Ayous
 64121 SERRES CASTET
 Tél. : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33
 contact@grupe-sully.fr
 RCS Pau 349 478 255 00037 - APE 8420

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2024-12	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	(9 744)	(192)			(9 552)	(1)
Liasse					1	(1)
Fiscalité différée (décalages temporaires)	535	(197)			731	
Fiscalité différée (retraitements)	(10 279)	5			(10 283)	0
Sous total	(9 744)	(192)			(9 552)	(1)
Autres						0
Valeur nette par catégorie	(9 744)	(192)			(9 552)	(1)

Annexe 6. Actif circulant

Libellé	2024-12		
	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	27 678	(1 317)	26 361
Clients et comptes rattachés	27 678	(1 317)	26 361
Avances et acomptes versés sur commandes	1 680		1 680
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	142		142
Créances fiscales hors IS - part > 1an	18		18
Impôts différés - actif	524		524
Créances fiscales hors IS part < 1an	1 513		1 513
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	1 582		1 582
Comptes courants part < 1an	218		218
Créances sur cessions d'actifs part < 1an	11		11
Autres créances part < 1an	708		708
Charges constatées d'avance part < 1 an	619		619
Autres créances et comptes de régularisation	7 014		7 014
Clients et autres créances	34 692	(1 317)	33 375

Libellé	2024-12	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés part < 1 an	27 678	27 678					
Clients et comptes rattachés	27 678	27 678					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 680	1 680					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	142	142					
Créances fiscales hors IS - part > 1an	18	18					
Impôts différés - actif	524	524					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	1 513	1 513					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	1 582	1 582					
Comptes courants - part < 1an	218	218					
Créances sur cessions d'actifs - part < 1an	11	11					
Autres créances part < 1an	708	708					
Charges constatées d'avance part < 1 an	619	619					
Autres créances et comptes de régularisation	7 014	7 014					
Actif circulant	34 692	34 692					

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2024-12
Trésorerie active nette	26 753
VMP - Equivalents de trésorerie	121
Disponibilités	26 610
Intérêts courus non échus s/ dispo.	22
Concours bancaires (trésorerie passive)	6 009
Trésorerie à court terme	20 744
Placements à court terme	5 817
VMP - Autres placements	5 817
Trésorerie passive assimilée à une dette	78
Concours bancaires (dettes)	78
Trésorerie à long terme	5 738
Trésorerie nette	26 482

GROUPE
Aéroport Pau Pyrénées
19 rue d'Ayous
64121 SERRES CASTET
Tél. : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 73
contact@groupe-sully.fr
RCS Pau 348 478 258 05038 - APE 6920Z

Annexe 8. Provisions

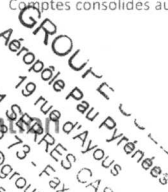
Libellé	2024-12	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges < 1 an	471	233	(224)		462	
Provisions pour garanties < 1 an	2	2	(15)		15	
Autres provisions pour risques > 1 an	58		(11)		69	
Autres provisions pour risques < 1 an	318	350	(326)		294	
Autres provisions pour charges < 1 an	98	106	(13)		5	
Provisions	946	691	(590)		845	

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2024-12	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	65	23			42	
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	61 152	21 343	(18 615)		58 425	
Dépôts et cautionnements reçus	972	127	(62)		907	
Intérêts courus sur emprunts	78	78	(68)		68	
Dettes rattachées à des participations	11				11	
Concours bancaires (trésorerie passive)	6 009				8 062	(2 052)
Concours bancaires (dettes)	78				183	(104)
Dettes financières	68 366	21 571	(18 745)		67 696	(2 156)

Libellé	2024-12	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	65	65					
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	61 152	20 635	17 263	13 143	7 566	2 308	238
Dépôts et cautionnements reçus	972						972
Intérêts courus sur emprunts	78	78					
Dettes rattachées à des participations	11						11
Concours bancaires (trésorerie passive)	6 009	6 009					
Concours bancaires (dettes)	78	78					
Dettes financières	68 366	26 865	17 263	13 143	7 566	2 308	1 220

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

GRUPE 
Aéroport Pau Pyrénées
19 rue d'Ayous
64121 STARRIES CASTET
Tél. : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 73
RCS Pau 348 478 256 00034 - APE 6312

Libellé	2024-12
Dettes fournisseurs part < 1 an	25 105
Dettes fournisseurs	25 105
Avances acomptes reçus sur commandes	1 876
Dettes sociales part < 1 an	6 971
Dettes fiscales (hors IS) part > 1 an	10
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 756
Impôts différés passif	10 268
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	1 464
Comptes courants groupe part < 1 an	8 110
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	2 710
Autres dettes part > 1 an	180
Autres dettes part < 1 an	674
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	91
Produits constatés d'avance part < 1 an	1 053
Autres dettes et comptes de régularisation	35 163
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	60 269

Libellé	2024-12	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	25 105	25 105					
Dettes fournisseurs	25 105	25 105					
Avances acomptes reçus sur commandes	1 876	1 876					
Dettes sociales part < 1 an	6 971	6 971					
Dettes fiscales (hors IS) part > 1 an	10	10					
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 756	1 756					
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	1 464	1 464					
Comptes courants groupe part < 1 an	8 110	8 110					
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	2 710	2 710					
Autres dettes part > 1 an	180	180					
Autres dettes part < 1 an	674	674					
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	91	91					
Produits constatés d'avance part < 1 an	1 053	1 027	18	2	2	2	2
Impôts différés passif	10 268	10 268					
Autres dettes et comptes de régularisation	35 163	35 137	18	2	2	2	2
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	60 269	60 242	18	2	2	2	2

NOTES ANNEXES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT (EN K€)

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Pour les sociétés de location, les produits de cessions des immobilisations et les valeurs nettes comptables ont été retraités en opérations courantes, avec un reclassement en achats/ventes de véhicules, comme le préconise le plan comptable professionnel.

Libellé	2024-12
Ventes de marchandises	163 218
Production vendue de biens	9 227
Production vendue de services	64 024
Produits des activités annexes	2 577
Rabais, remises et ristournes accordés	(200)
Chiffre d'affaires	238 846

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2024-12
Production stockée	(318)
Production immobilisée	48
Subventions d'exploitation	289
Reprise sur provisions d'exploitation	496
Rep./Depr. sur actif circulant	2 209
Transferts de charges d'exploitation	1 503
Autres produits	1 132
Autres produits d'exploitation	5 358

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2024-12
Achats de marchandises	(124 637)
Achats d'études et prestations de services	(812)
Autres achats	(3 416)
Achats non stockés de matières et fournitures	(2 454)
Variation stocks de marchandises	(11 526)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(4 600)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	46
Achats consommés	(147 400)

Annexe 14. Autres charges d'exploitation

Libellé	
Sous-traitance	
Redevances de crédit-bail	(88)
Locations immobilières et charges locatives	(1 761)
Locations mobilières et charges locatives	(1 314)
Entretien et réparations	(4 876)
Primes d'assurances	(2 104)
Autres services extérieurs	(693)
Personnel détaché et intérimaire	(730)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 041)
Publicité, publications, relations publiques	(635)
Transport	(338)
Déplacements, missions et réceptions	(1 318)
Frais postaux et frais de télécommunications	(340)
Frais bancaires	(176)
Autres charges externes	(554)
Autres charges	(761)
Autres charges d'exploitation	(16 907)

GRUPE SULLY
 Aéropole Pau Pyrénées
 19 rue d'Avous
 64121 SERRES CASTET
 contact@grupe-sully.fr
 Tel. : 05 59 33 73 73 Fax : 05 59 33 1 1 1
 RCS Pau 348 47 258 0033 APE 6820Z

Annexe 15. Charges de personnel

Libellé	2024-12
Rémunérations du personnel	(22 317)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(8 449)
Autres charges de personnel	(149)
Participation des salariés	(425)
Charges de personnel	(31 340)

Annexe 16. Impôts et taxes

Libellé	2024-12
Impôts et taxes sur rémunérations	(978)
Autres impôts et taxes	(2 240)
Impôts et taxes	(3 218)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(130)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(22 186)
Dot. aux provisions d'exploitation	(623)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(2 325)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(25 264)

Tél : 05 59 33 70 13 - Fax : 05 59 33 70 14
 Groupe Sully
 Aéroport Pau Pyrénées
 19 rue d'Ayous
 64121 SERRES CASTET
 contact@groupesully.fr
 RCS Pau 348 478 255 0533 ARPE 69227

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2024-12
Dividendes des autres participations	10
Revenus des créances rattachées à des participations	31
Produits sur créances et VMP	3
Rep./Dépr. sur actifs financiers	4
Reprise sur dépréciation titres - groupe	11
Transfert de charges financières	46
Autres produits financiers	287
Produits financiers	392

Annexe 19. Charges financières

L'essentiel des charges résulte des intérêts liés aux emprunts contractés pour l'acquisition des véhicules par les sociétés de location.

Libellé	2024-12
Charges d'intérêts	(2 563)
Pertes sur créances financières et VMP	(14)
Autres charges financières	(13)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(962)
Dotations pour dépréciation titres - groupe	811
Charges financières	(2 741)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Comme indiqué précédemment, les cessions réalisées par les sociétés de location ont été reclassées en opérations courantes.

Libellé	2024-12
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	147
Produits excep. s/ exercices antérieurs	3
Produits de cession d'immo. incorp.	238
Produits de cession d'immo. corp.	596
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	40
Autres produits exceptionnels	67
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	94
Produits exceptionnels	1 184

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2024-12
Charges exceptionnelles sur operation de gestion	(57)
VNC des titres conso cédés	(98)
VNC des immo. corp. cédées	(246)
VNC des titres cédés	(16)
Autres charges exceptionnelles	(3)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(68)
Charges exceptionnelles	(488)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2024
Impôt sur les bénéfices	(4 501)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(29)
Impôts différés	(192)
Report	1
Charges d'impôts	(4 721)

GRU...
 Aéropôle Pau Pyrénées...
 19 rue d'Ayous
 64121 SERRES CASTET
 Tél. : 05 59 33 73 73 Fax : 05 59 ...
 contact@grupe-sully.fr
 RCS Pau 348 478 234

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2024-12
Résultat des entreprises intégrées	13 746
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(4 678)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	18 424
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25,0000%
	(4 606)
Effets des différences de base	(79)
Effets des différences de taux	(1)
Effets des dispositions fiscales particulières	(35)
Ecritures manuelles sur impôt	ECRF
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(4 721)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(4 721)
ECART	(0)
Taux effectif d'impôt	25,62%



GRUPE
Aéroport Pau Pyrénées
19 rue d'Avous
64121 SERRES CASTET
Tél. : 05 59 33 73 73 - Fax : 05 59 33 73 73
contact@groupe-cully.fr
RCS Pau 348 478 255 00035 478

AUTRES INFORMATIONS

Effectifs

Libellé	2024-12
Cadres	72
Agents de maîtrise et techniciens	90
Employés	141
Ouvriers	204
Effectif moyen interne	507
Intérimaires	-
Effectif moyen intérimaire	-
Effectif moyen total	507

Répartition par secteur d'activité

Chiffre d'affaires en K€	31/12/2024
Concessions Poids Lourds	192 040
Location Poids Lourds	45 897
Concessions Automobiles	31
Autres (holding, immobilier, ...)	878
	238 846

Résultat d'exploitation en K€	31/12/2024
Concessions Poids Lourds	11 359
Location Poids Lourds	7 101
Concessions Automobiles	(91)
Autres (holding, immobilier, ...)	1 749
	20 119

Evènements post clôture

Modification de la date de clôture de 2BF :

Afin de maintenir une consolidation du Groupe au 31/03, il est convenu que la date de clôture de la SAS 2BF (nouvelle tête de groupe) pour son second exercice comptable soit repoussée au 31/03/2026 (exercice de 15 mois).

Engagements hors bilan

Cautionnements, avals et garanties données : 602 K€.

Engagements de reprise des véhicules (concessions poids lourds) : 226 K€.

Dettes garanties par des suretés réelles (nantissements de véhicules) : 13 000 K€.